

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

27 Octobre 1883.

LA BATAILLE.

Le jeune Granet, faisant office de héraut d'armes, et qui était encore attendu à la Chambre avant-hier à 5 heures 1/4, est enfin arrivé... Il est venu solennellement déclarer la guerre au cabinet, et lui jeter le gant, en signe de défi.

Malgré son nez légèrement retroussé, M. Granet n'a pas réussi à se donner l'air provocant, et malgré les rondeurs d'un abdomen déjà proéminent, il a manqué de gravité.

Comment se donner l'air magistral avec une taille d'un mètre cinquante-six, une tête de gavroche et une voix d'allumeur d'enfant !

Les journaux radicaux trouvent que leur ami Granet a manqué « d'envergure » ; comme si avoir volé haut dans la carrière administrative supposait l'envergure d'un aigle !

Plat, plat, petit, petit, tel a été M. Granet.

On ne peut pas dire que M. Ferry lui a répondu.

Le président du conseil s'est débarrassé de lui avec une simple taloche. — Tiens, voilà pour toi, petit polisson.

Et puis, il l'a chargé d'une commission pour ses amis de l'extrême gauche. Il l'a prié de leur dire qu'il les moucheait comme des grenadiers d'un bataillon scolaire.

Enfin, toujours en verve d'ironie, M. Ferry, parlant par dessus la tête de l'élève Granet, s'est adressé à M. Clémenceau et à sa troupe : — Eh quoi ! c'est là tout ce que vous avez résolu ? Vous étiez si bien partis, vous vous arrêtez déjà ? Vous me menaciez d'une guerre de Titans, et vous m'expédiez Granet ?

Alors le petit Granet est revenu, marchant à pas comptés, et, d'une voix qui rappelle les trompettes de bois d'antan, a déclaré

qu'une demande d'interpellation serait déposée à la prochaine séance.

M. Ferry s'est frotté les mains. Il avait déjà jugé qu'il disposait d'une grande majorité dans la Chambre et qu'il obtiendrait un vote de confiance. Une fois de plus, il écrasera ses adversaires.

C'est qu'en effet la Chambre ne peut renvoyer le ministère à cette époque de l'année, à cause du vote du budget.

M. Ferry se sent donc invincible. Il peut prendre ses quartiers d'hiver.

La bataille qui s'engagera lundi sera une bataille de sifflets et de pommes cuites ; les agresseurs seront repoussés avec perte et fracas, et M. Ferry mettra fin à la campagne menée contre lui, comme s'il s'agissait de la révolte d'un lycée.

NOS AMIS LES ANGLAIS.

Parlant d'une modification notable produite dans les dispositions du gouvernement chinois, M. Challemel-Lacour, dans son exposé gouvernemental, dit ceci :

« Mais la situation n'avait pas tardé à se modifier à Shanghai. Sous des influences qu'il serait inutile de déterminer actuellement, un revirement manifeste s'était opéré dans les dispositions du vice-roi et de son entourage. »

Ce langage de M. Challemel-Lacour ne vous semble-t-il pas tout à fait extraordinaire ?

Comment ! il y a des influences qui ont retourné complètement les dispositions de la Chine ; M. Challemel-Lacour connaît les dites influences, et il juge qu'il est inutile de les déterminer actuellement, c'est-à-dire de faire connaître aux Chambres le nom des véritables ennemis de la France !

Mais c'est de l'enfantillage ou du gâchisme !

S'il est vrai qu'une puissance européenne se cache derrière les résistances de la Chine, est-ce que la situation sera moins grave

parce que le gouvernement aura caché au pays le nom de cette puissance ?

Faut-il qu'un ministre ose dire, devant les représentants d'un grand pays comme la France : — Je sais bien le nom de ceux qui nous jouent de mauvais tours en Chine, mais je ne vous le dirai pas !

D'ailleurs, ce nom c'est le secret de Politique : tout le monde le connaît.

Ce sont nos bons amis les Anglais qui nous desservent de toutes leurs forces, comme ils l'ont toujours fait.

Mais alors, que conclure de la discrétion enfantine de M. Challemel-Lacour, sinon qu'il a hérité de la malheureuse passion de feu Gambetta pour les hypocrites insulaires ?

M. Challemel-Lacour négocie avec Tseng, lequel négocie avec Londres.

Si la majorité parlementaire n'a pas perdu tout sentiment de virilité, au jour de l'interpellation elle mettra le malade du quai d'Orsay en demeure d'appeler les choses par leur nom et d'avouer que si nous sommes en guerre, c'est avec l'Angleterre qui stipendie les Pavillons-Noirs et dicte les réponses de la Chine à nos mémorandums.

Chronique générale.

L'extrême gauche a tenu hier une séance très-animée sous la présidence de M. Barodet.

Elle a décidé à l'unanimité qu'il y avait lieu d'interpeller le gouvernement sur les affaires du Tonkin.

MM. Clémenceau, Granet, Périn, Lefebvre, Tony Révillon ont pris part à la discussion.

Ils ont été d'avis que la demande d'interpellation ne devait être déposée que lundi, afin que la discussion, qui doit être très-nourrie et, par conséquent, très-longue, ne soit pas écourtée ou interrompue par la journée de dimanche.

M. Granet a reçu mandat du groupe de déposer et de développer l'interpellation.

Plusieurs orateurs du groupe y prendront part.

L'ordre du jour sera conçu de façon à ne pas mettre la question sur les crédits qui peuvent être nécessaires ni la conduite future à tenir envers la Chine. On demandera un ordre du jour blâmant le gouvernement d'avoir engagé les finances et les soldats de la France sans avoir préalablement consulté le Parlement. L'interpellation sera dirigée dans ce sens, afin d'éviter à M. Ferry la peine de tomber dans le chauvinisme.

A la sortie du groupe, les couloirs ont revêtu une certaine animation.

MM. Clémenceau et Granet ont été très-entourés. Ils sont décidés à engager une bataille sérieuse, ce qui promet pour lundi et mardi deux journées intéressantes.

Ce sera lundi également que M. Gatinéau déposera son projet de loi d'expulsion des Princes.

Les victimes seront privées de tous leurs droits civils et politiques, leurs biens et propriétés seront vendus et il leur sera interdit de posséder sur le territoire français.

L'extrême gauche, sauf quatre ou cinq membres, est décidée à appuyer de son vote la proposition du président de la gauche radicale. M. Floquet signera la proposition.

NOS VOISINS D'ITALIE.

Comme réponse à la création éventuelle d'un gouvernement militaire en Corse, création indiscrètement annoncée par la *Petite France* de Tours, le gouvernement italien vient de décider la création d'un gouvernement militaire en Sardaigne.

Ce gouvernement dépendra du gouvernement militaire de Rome.

Jusqu'ici, rien à dire. Mais ce qu'il y a de particulièrement grave, c'est que le gouvernement italien arme les côtes de la Sardaigne.

On crée des batteries nouvelles à l'îlot de la Maddalena, qui, comme on le sait, commande le détroit de Bonifacio. Nul n'ignore, dans le monde militaire et maritime, que

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Charles contemplait avec stupeur ce champ de carnage. Tout à coup il releva vivement la tête. Il venait de se rappeler que, depuis la seconde attaque des Indiens, il n'avait pas aperçu son ami le baronnet.

— Où est sir Wilkie ? s'écria-t-il en s'adressant aux soldats. Au nom du ciel, quelqu'un de vous peut-il me dire s'il a vu sir Wilkie Robertson ?

— Me voici, cher ami, me voici, répondit le vieux baronnet.

La voix partait de l'autre côté du stage. Charles se dirigea vers elle, non sans avoir jeté en passant un regard dans la voiture de voyage, pour s'assurer que tout y était en ordre.

— Êtes-vous blessé, cher ami ? demanda Charles en avançant à tâtons.

— Pas une égratignure. *God gracious me !* Je ne me suis jamais aussi bien porté. Cette petite débauche à coups de fusil m'a fait grand bien. Décidément, la chasse au sauvage est un divertissement de haut goût.

Autant que l'obscurité le lui permettait, Charles vit alors sir Wilkie en train de lancer sur la voiture quelques gros paquets soigneusement ficelés.

— Qu'est cela ? demanda Charles.

— Des colis que nous devons déposer en passant au fort Morgan, répondit sir Wilkie de sa voix la plus calme.

Ces colis étaient les prisonniers que le digne baronnet avait faits.

Après s'être assuré, une seconde fois, que tout était *all right* dans la seconde voiture où les dames n'avaient eu que médiocrement peur, tant la lutte avait été courte, les deux amis s'occupèrent de placer les blessés aussi commodément que possible sur les banquettes du stage. La chose fut facile, tout l'intérieur de la diligence était devenu libre. En effet, l'escorte d'infanterie s'était en partie transformée en une escorte de cavalerie, les soldats s'étant donné la volupté d'enfourcher les chevaux des Indiens morts dont ils s'étaient emparés.

On se remit bientôt en route, non sans avoir poussé le hurrah national ; et comme l'aube blanchissait, on atteignit le fort Morgan. On laissa dans le fort les prisonniers et l'escorte, et les voyageurs continuèrent seuls leur route jusqu'à Denver, où ils arrivaient dans la matinée sans nouvel incident.

Les voyageurs atteignaient enfin le terme de leur longue course, car la propriété de M. Mac Dowel se trouvait seulement à quelques milles au-delà de

Denver, au pied des Montagnes-Rocheuses. Le voyage avait été, comme on le pense, fort long.

Heureusement, on avait pour se reposer une habitation aussi confortable qu'on pouvait l'espérer dans ce pays désert. C'était un ancien fort, ou plutôt une grande maison que les premiers occupants avaient fortifiée contre les incursions des Indiens. L'habitation était bâtie sur pilotis au milieu d'un petit lac qui l'enveloppait de toutes parts. On n'y avait accès que par une passerelle défendue elle-même par une forte grille en fer.

Les abords de la maison étaient, de plus, défendus par une enceinte continue de fortes et hautes palissades en bois. Les fenêtres, — nous allions dire les meurtrières, — étaient garnies de forts barreaux de fer. Sur la terrasse qui faisait le tour de l'habitation, l'on apercevait, placées sur leurs affûts, deux petites pièces de canon destinées à repousser les Peaux-Rouges, s'il leur prenait jamais la fantaisie de tenter un assaut.

Somme toute, cette propriété était d'aspect si mélancolique, que celui qui l'avait établie l'avait quittée après l'avoir baptisée de ce nom quasi-sinistre : *Black-water*, l'eau noire.

Le lendemain de son arrivée dans cette sombre demeure, Charles fut éveillé dès l'aube par M. Mac Dowel, qui lui dit en se frottant les mains avec plus d'énergie encore que de coutume :

— Eh bien, mon jeune ami, c'est au pied du

mur qu'on connaît le maçon. Voici le moment de vous montrer, je vais vous conduire sur le terrain.

— A vos ordres, monsieur, dit Charles, qui s'habilla en toute hâte.

Deux chevaux attendaient dans la cour d'honneur. Les deux hommes furent en selle avant que personne eût encore donné signe de vie dans la maison ; ils gagnèrent la montagne en un temps de galop. Là leur course se ralentit.

M. Mac Dowel tenait la tête et suivait un cours d'eau qui descendait de la montagne entre deux pentes abruptes. Charles examinait avec le plus grand soin la nature du sol. Tout à coup il sauta à terre et appela son compagnon pour lui montrer une excavation causée par un rocher que les pluies avaient détaché de sa base et qui était allé rouler dans le cours du ruisseau. Le jeune ingénieur plongea la main dans l'excavation et en tira une poignée de terre argileuse un peu jaunâtre, qui tombait en poussière sous la pression des doigts.

— On je me trompe fort, dit-il en présentant un échantillon de la terre à M. Mac Dowel, ou voilà un gîte aurifère.

— Qui vous fait croire cela ?

Charles se prit à regarder son interlocuteur avec quelque surprise. Jamais, il est vrai, depuis son arrivée aux États-Unis, il n'avait, — autant par modestie que par savoir-vivre, — fait la moindre allusion à ses fortes études et à ses connaissances

c'est dans ces parages que doit stationner, en cas de guerre, la flotte italienne.

D'autres batteries sont établies vers Cagliari. Celles-ci menacent directement la Tunisie, où le gouvernement italien compte nous créer de sérieux embarras en cas de conflagration européenne.

Enfin, si nous en croyons la *Gazette générale de Vienne*, le conseil d'état-major de l'armée italienne, avec le concours de plusieurs généraux divisionnaires, tient depuis quelques jours des séances très-importantes sur l'éventualité d'une guerre et sur les mesures à prendre pour assurer une prompt mobilisation des troupes sur les frontières des Alpes. On a examiné avec soin les résultats obtenus par les derniers appels sous les armes, et l'on a paru assez satisfait des progrès dans l'organisation militaire.

Quoique pour le moment il n'existe pas d'indices d'une conflagration immédiate (?), le gouvernement a cependant donné les ordres les plus pressants pour activer et terminer les travaux en cours d'exécution dans les arsenaux et les ouvrages de défense sur les côtes et dans les défilés.

Le ministre de la marine a donné de son côté des ordres pour la construction de quatre nouveaux cuirassés de première classe dans les arsenaux nationaux. Plusieurs commissaires du génie inspectent les positions stratégiques du Nord.

C'est la réponse pacifique à la nouvelle que la mobilisation de nos 14^e et 15^e corps devait avoir un caractère essentiellement défensif.

L'Italie rêve de prendre l'offensive du côté des Alpes.

Eh ! bien, si le cœur lui en dit, qu'elle essaie. Nous verrons où ces beaux plans d'offensive la conduiront. (*France militaire.*)

M. Charles Ferry va demander à la commission du budget la suppression du crédit de 17 millions affecté aux nouveaux chemins de fer du réseau de l'Etat, et une réduction sur les travaux en cours.

Il demande également que la liste des travaux annuels à entreprendre figure dans l'article du budget et soit soumise à la sanction des Chambres, afin que l'initiative qui en résulte soit prise d'accord entre le ministre et le Parlement.

Le bruit du retour de M. Léon Say aux affaires tend à se confirmer de plus en plus. Avant-hier soir, l'ancien ministre des finances a eu avec M. Jules Ferry une très-longue conférence, et l'on assure que le président du conseil lui a positivement offert le portefeuille de M. Tirard.

LES INSTITUTEURS DES CAMPAGNES.

Il paraît que les instituteurs que l'on a grisés de flagorneries et de belles promesses, et auxquels on ne peut donner l'augmentation de traitement promise depuis longtemps, se montrent aujourd'hui peu satisfaits.

Dans un certain nombre de localités, les

géologiques. Mais devant cette mise en demeure de Mac Dowel, Charles se mit tout à coup à développer ses théories avec une telle abondance de paroles, une telle précision dans les termes, une telle clarté, que Mac Dowel le regardait avec stupéfaction, se demandant si ce jeune homme si éloquent et qui lui révélait tout à coup un savant était bien le prétendu patricien dont il avait rêvé de faire un mari pour sa fille. Charles finit en disant :

— Je suis sûr d'avoir eu au moins une fois dans les mains un échantillon de cette terre, à l'époque où j'étudiais à l'École des mines.

— A l'École des mines ! s'écria étourdiment M. Mac Dowel ; vous y êtes donc allé, sérieusement ?

— Sans doute.

— Ah !

— Ne le saviez-vous donc pas ?

— Si, si. Cependant... Alors, vous êtes réellement ingénieur des mines ?

— Que voulez-vous donc que je sois ? N'est-ce pas en cette qualité que je suis venu ici ?

— Oui, oui, sans doute, dit Mac Dowel qui paraissait très-troublé.

Puis, changeant brusquement de ton :

— S'il en est ainsi, monsieur, ajoutez-il, livrez-vous à vos études. Quant à moi, je suis bien votre serviteur.

En disant ces mots, M. Mac Dowel remonta à cheval, et reprit au galop le chemin de Black-water.

instituteurs avaient rejeté fièrement l'allocation que l'église leur donnait pour chanter au lutrin ou pour sonner les cloches, comptant que le gouvernement les indemniserait de leurs sacrifices ; mais, comme ils ne voient rien venir et qu'ils perdent patience, bon nombre d'entre eux en sont revenus aux expédients qui les aidaient autrefois à vivre.

La messe du Saint-Esprit. — Le garde des sceaux vient d'adresser aux premiers présidents et procureurs généraux une circulaire où il leur donne diverses instructions relatives à la rentrée des cours et tribunaux.

En ce qui concerne la messe du Saint-Esprit, M. Martin-Feuillée rappelle que cette cérémonie est purement facultative, qu'elle n'a aucun caractère public ni officiel, et que les corps judiciaires n'ont pas le droit, en cas de refus de l'autorité militaire, d'insister pour qu'une escorte leur soit donnée.

L'Intransigeant a reçu de Chine les informations suivantes :

« Nous sommes en mesure d'affirmer, dit ce journal, que la réponse de la Chine au memorandum du Cabinet français, remis le 15 septembre par M. Challemel-Lacour au marquis Tseng, est arrivée hier à Paris.

« La Chine, repoussant absolument les propositions de la France, maintient toutes ses prétentions, déjà formulées dans la note diplomatique du 18 août, et qui peuvent se résumer ainsi :

1. Evacuation du Tonkin par les troupes françaises ;
2. Reconnaissance par la France de la suzeraineté de la Chine sur l'Annam ;
3. Renonciation de la France à toute annexion de territoire au Tonkin ou dans l'Annam. »

On voit que c'est une déroute complète pour la politique de M. Ferry au Tonkin. Il est moins facile d'avoir raison des Chinois que des politiciens d'Extrême Gauche ou de Gauche radicale.

LA CATASTROPHE DU CREUZOT.

Cette catastrophe s'est produite mardi matin dans une salle de fonte des ateliers du Besmer, au Creuzot (Saône-et-Loire).

Une des poches qui contient la matière en ébullition pour la fabrication de l'acier avait été mise en mouvement. Par une fautive manœuvre, le liquide a été versé dans la fosse où se trouvaient alors trois ouvriers, les nommés Bernard, Lavigne et Ballerin. Aux cris poussés par ces malheureux, que la fonte liquide et en fusion brûlait, l'on se précipita à leur secours. Deux furent retirés de la fosse, mais le troisième, Bernard, a été pour ainsi dire calciné et grillé. On n'a pu retirer que quelques lambeaux de son corps.

On transporta sur des brancards les deux blessés à la pharmacie des usines pour leur

— J'avais raison, pensa Charles, le pauvre homme est complètement fou.

Cependant, pour ne pas manquer à la promesse qu'il avait faite à miss Nancy et ne pas donner un ridicule de plus à M. Mac Dowel, Charles ne sonna mot de cette aventure en rentrant à Black-water. De son côté, Mac Dowel, pour éviter les sarcasmes de sa femme, garda également le silence sur sa déconvenue. D'ailleurs, de graves nouvelles qui devaient profondément troubler toutes ces existences, et bien d'autres avec elles, étaient arrivées traversant la prairie.

L'ancien ministre de la guerre sous la présidence de Buchanan, — Jefferson Davis, — notre Davis, comme disaient les hommes du Sud, — venait de lever ouvertement l'étendard de la rébellion. Déjà plusieurs des États du Sud, parmi lesquels la Virginie et les deux Carolines s'étaient prononcés pour une sécession ; les autres États du Sud allaient suivre sans doute.

Cette sécession de la grande république mettait Mac Dowel dans une position délicate et devait lui inspirer de douloureuses réflexions.

Par son origine, bien plus que par ses convictions politiques qui, chez un homme aussi léger, devaient être essentiellement variables, par son origine, Mac Dowel se sentait tout disposé à prendre parti pour le Nord ; mais sa femme était ardente esclavagiste, et toutes les propriétés de Mac Dowel

donner des soins. Lavigne est dans un état désespéré. Quant à Ballerin, on a quelque espoir de le sauver. C'était quelque chose de navrant que d'entendre les cris de ces malheureux en proie à d'atroces douleurs. Bernard, dont on n'a retrouvé que les restes informes, était âgé de 38 ans, marié et père de cinq enfants en bas âge. Que de souffrances ce martyr du travail laisse après lui !

ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS ET LE TONKIN. — On télégraphie de Philadelphie au *Times* :

« Les négociants américains demandent au ministre de la marine d'augmenter les forces navales des États-Unis dans les mers de la Chine, en prévision des complications qui pourraient se produire. »

RUSSIE. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* déclare que les bruits alarmistes répandus à la Bourse sont en complète contradiction avec la situation actuelle de la Russie.

Elle entretient d'excellentes relations avec tous les gouvernements, qui tous sont convaincus de la sincérité des tendances absolument pacifiques de la politique russe. Aucune question pendante ne motive d'appréhensions et ne permet de supposer que la bonne entente avec tous les cabinets puisse être troublée. La Russie s'efforce de maintenir le caractère pacifique des relations internationales et consacre son activité aux affaires extérieures.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 octobre.

On monte sans plus de raison que les jours précédents ; la vérité est que l'on fait une véritable charge contre les vendeurs à découvert qui, pressés de tous côtés, sont obligés d'acheter à n'importe quel prix. On espère peut-être soutenir ainsi les cours, mais nous ne croyons pas que ce soit possible.

Du reste, les valeurs sont à peu près insensibles à ce mouvement de reprise et prouvent bien la froideur du public : le 3 0/0 est à 78.30, 78.35, 78.30 ; l'amortissable à 79.85 et 79.90 ; le 4 1/2 0/0 1883 à 108.52 et 108.60.

La Banque de France cote 5,375 et 5,390 ; la Banque de Paris à 877.50 ; la Banque d'Escompte à 512.50.

Le Crédit Foncier s'élève à 1,247.50 et 1,250. Les Obligations Nouvelles sont très-demandées à 350 ; les Communales 80, aux environs de 445.

Le Suez s'avance à 2,275 avec une recette de 170 mille francs pour la journée d'hier.

Nous rappelons à nos lecteurs les Obligations 4 0/0 de l'Ouest-Algérien, mises en vente par la Banque des Communes de France, sans frais, au prix net de 446 francs. Ce placement ressort à 4.17 0/0 net.

Les Actions privilégiées 9 0/0 des Téléphones de la Plata sont également d'un placement avantageux : c'est pourquoi nous nous faisons, en cette occasion, l'écho du *Financier des Communes*, dans les circonstances actuelles, où la prudence la plus grande doit être observée.

L'Italien 5 0/0, 91.15 ; l'Espagnole extérieure, 57 3/16 ; l'Égypte Unifiée, 335.31.

se trouvaient en Louisiane. Son âge avancé dispensait, d'ailleurs, le planteur de payer de sa personne pour affirmer ses convictions. Il se tint, comme le faisaient bien d'autres alors, en dehors des partis, déplorant amèrement les événements qui menaçaient de s'accomplir.

On comprend que les terribles nouvelles qui arrivaient à Denver de jour en jour et pour ainsi dire d'heure en heure avaient absorbé l'attention de tous les habitants de Black-water. Personne ne s'y étonnait donc de voir M. Mac Dowel aussi complètement distrait de son projet d'ouvertures des mines. Pendant quelques jours même, mistress Mac Dowel négligea de tourmenter son mari à propos du *prince déguisé*. C'était le nom qu'elle donnait au jeune ingénieur.

Cependant, un jour qu'en attendant l'heure du dîner, tout le monde, excepté Charles, se trouvait réuni au salon, mistress Mac Dowel dit tout à coup en s'adressant à son mari :

— Est-ce une indiscretion, monsieur, que de vous demander où en sont vos expériences ?

— Quelles expériences ? dit le planteur.

— Vos expériences minéralogiques. N'avons-nous pas traversé presque tout le continent pour découvrir une nouvelle Californie ?

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

On lit dans l'*Avenir de la Sarthe*, journal du Mans :

« Nos lecteurs ont vu dans notre numéro d'hier que nos deux excellents substitués, MM. Peyssonnié et Deuil, ont été nommés l'un juge au Mans, l'autre procureur de la République à Saumur.

« Nous félicitons ces deux excellents magistrats de leur avancement mérité. Ils ont donné au Mans bien des preuves d'intelligence et de sérieuse application, qui les recommandent au point de vue professionnel. Leur aménité a rendu leur personne très-sympathique dans notre ville, aussi sommes-nous très-heureux de voir au moins M. Deuil rester parmi nous, et nous avons la certitude qu'à Saumur, M. Peyssonnié sera bientôt apprécié comme il le mérite. »

MAIRIE DE SAUMUR.

La matrice des patentes pour l'année 1884 restera déposée à la Mairie de Saumur à partir du 26 octobre jusqu'au 5 novembre prochain. Les intéressés pourront en prendre connaissance et remettre au Maire leurs observations.

Les possesseurs de chiens non déclarés doivent en faire la déclaration à la Mairie à partir du 4^e octobre 1883 jusqu'au 4^e janvier 1884.

L'abstention de toute déclaration rend les possesseurs de chiens passibles de la triple taxe.

Nous lisons dans le *Moniteur vinicole* :

« Justement émues du projet de M. Tirard, ministre des finances, relatif à une augmentation de 65 fr. par hectolitre des droits énormes qui grèvent déjà l'alcool, les chambres syndicales ont envoyé d'urgence à Paris trente-trois délégués qui se sont réunis en congrès, le 17 octobre, au syndicat général.

« Les démarches faites par M. Jarlaud, président de cette importante réunion, n'ayant pas été couronnées du succès que l'on était en droit d'espérer, le congrès a décidé, à l'unanimité, qu'une protestation énergique serait rédigée immédiatement pour être adressée à qui de droit. »

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Lundi dernier, la représentation du *Portillon de Lonjumeau* nous a permis de revoir et d'entendre un très-sympathique ténor dont nous avions conservé le meilleur souvenir, M. Gustave Le Roy (de l'Opéra-Comique), fondateur des représentations populaires d'opéra à Paris. Le rôle de Chancelou lui a été très-favorable ; au second acte surtout, il a montré ses brillantes qualités de chanteur et de comédien. M^{me} Martelli, la première dugazon qui a obtenu de si beaux succès à Saumur et à Angers sous la direction Emile Marck, a joué et chanté le rôle de Madeleine de façon à faire regretter son départ.

Les fameuses *Cloches de Corneville*, qui n'ont jamais manqué de faire salle comble à Saumur, sonneront de nouveau lundi sur notre scène. M. G. Le Roy jouera par complaisance le rôle du marquis Henri de Corneville ; M^{lle} E. Lacourrière, une nouvelle dugazon, débutera par celui de Serpolette ; M. Lamy représentera le père Gaspard ; M. Constance, Grenicheux ; M. Labranche, le bailli ; enfin le joli rôle de Germaine aura pour interprète la jeune et charmante M^{lle} Dalbret. Encore une fois, la salle sera trop petite.

NOS ANCIENS ARTISTES.

Un jeune ténor qui, après avoir chanté à Poitiers, fit partie il y a trois ans de la troupe d'Angers, dirigée par M. Boulanger, et que nous avons entendu à Saumur dans *Mignon* et *Paul Virginie* notamment avec M^{lle} Nau, est en ce moment à Genève, où on le citera bientôt comme la perle des ténors légers. Qu'on en juge par ce passage d'une correspondance de la *France Théâtrale* :

« Seul de la troupe d'opéra-comique, M. Degenne a brillamment conquis son droit de cité parmi nous, et l'insuffisance de ses partisans n'a servi qu'à mettre plus en lumière ses avantages personnels. »

C'est de Marseille que nous arrive M. Degenne, qui est bien l'un des plus charmants ténors d'opéra-comique que l'on puisse trouver actuellement : voix moelleuse et souple, et d'un timbre qui, sans être aussi pur que celui de M. Seran, d'heureuse mémoire, n'en est pas moins très-sympathique, d'une émission facile, conduite toujours avec beaucoup d'art et de sûreté, jeu plein de naturel et d'aisance, méthode excellente, M. Degenne a tout ce qu'il faut pour réussir, et nous ne lui marchandons pas les éloges, car c'est le seul de toute la troupe en lequel nous ayons reconnu un véritable artiste, le seul qui nous ait fait éprouver un réel plaisir.

POITIERS.

Les régiments qui tiennent garnison à Poitiers recevront :

Sur la 1^{re} portion de la classe de 1882, savoir :

Le 125^e de ligne, 387 hommes ;
Le 20^e d'artillerie, 300 hommes ;
Le 33^e d'artillerie, 270 hommes.

Sur la 2^e portion, savoir :

Le 125^e de ligne, 490 hommes ;
Le 20^e d'artillerie, 213 hommes ;
Le 33^e d'artillerie, 465 hommes.

Les deux portions réunies forment un effectif de 4,525 hommes.

PARTHENAY.

M. le préfet des Deux-Sèvres a autorisé la création, à Parthenay, de 12 marchés d'animaux gras, qui se tiendront le deuxième mercredi de chaque mois.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Quatrième et dernier dimanche d'octobre. — Fête du Saint-Rosaire selon les intentions du Souverain Pontife.

Exposition du T.-S. Sacrement de 6 heures du matin à 7 heures du soir.

Exercices du matin. — A 6 heures, 1^{re} messe ; récitation du 1^{er} chapelet du Rosaire. — A 7 heures, 2^e messe. — A 8 heures, messe solennelle ; 2^e chapelet. — A 10 heures, 4^e messe et 3^e chapelet.

Exercices du soir. — A 1 heure, récitation du 1^{er} chapelet d'un 2^e Rosaire. — A 2 heures, vêpres ; 2^e chapelet. — A 5 heures 1/2, 3^e chapelet ; chant des litanies de la T.-St^e Vierge. — Sermon prêché par M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre, procession du T.-S. Sacrement et salut.

On exhorte les fidèles à se procurer des cierges pour la procession et le salut.

Coffre-fort de M. Rousselot.

Mardi a eu lieu à Nantes, chez M. Rousselot, banquier, l'ouverture de sa caisse incombustible qui, depuis l'incendie des magasins du Louvre, était restée suspendue à la muraille au second étage.

C'était une opération à la fois délicate et difficile que M. Rousselot avait confiée à l'habileté des ouvriers de M. Hubert, serrurier-mécanicien.

La première opération a consisté à la détacher des murs et à la laisser tomber à terre. Dans cette chute, la porte extérieure

s'est faussée ; elle était enfoncée dans la partie haute et présentait une saillie dans la partie basse.

Cette caisse, mesurant environ 2 mètres de hauteur sur 4 mètre de largeur, fut mise debout dans la cour. Elle se composait de deux caisses placées l'une dans l'autre.

La première était une enveloppe en fer, renfermant en son milieu une couche de plâtre ; elle pouvait avoir dix centimètres d'épaisseur et fermait au moyen d'une serrure à secret.

Après un examen minutieux et de longs et infructueux efforts pour faire jouer la serrure, on fut contraint de recourir aux moyens les plus violents, et ce ne fut qu'à l'aide de pinces et de burins que l'on parvint à faire sauter la première enveloppe. Le plâtre brûlé glissa alors à terre, et la deuxième enveloppe, encadrée dans une armature en fer, ne céda qu'à la force.

La porte enfoncée, la caisse intérieure apparut.

L'émotion était vive ; on se demandait si le feu avait exercé son action destructive sur les importantes valeurs en papier qu'elle renfermait.

On se demandait si la clef jouerait facilement, si la serrure ne présenterait pas d'invincibles obstacles à l'ouverture habituelle.

Les témoins suivaient anxieusement toute la série des opérations. La clef entra facilement dans la serrure, mais elle refusa de tourner.

L'inquiétude augmentait lorsqu'on eut l'idée de frapper la porte à coups de maillet afin de lui rendre son aplomb et sa verticalité. Un second essai ne réussit pas, au troisième la clef tourna ; un effort de plus, elle fit un autre tour, puis un quatrième, et la porte roula sur ses pivots et s'ouvrit.

Tout était en état dans la caisse, les liasses d'effets qu'elle contenait étaient intactes : tout était sauvé. On voyait seulement sur les parois de cette caisse quelques gouttes d'eau, qui attestaient par leur présence qu'une évaporation s'était manifestée sous l'action du feu, sans toutefois causer aucun accident.

Ce fut un cri de joie, des applaudissements éclatèrent ; les amis de M. Rousselot, les autorités municipales qu'il avait convié à cette ouverture, lui pressèrent les mains et lui donnèrent les marques les plus affectueuses de sympathie.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette

maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 29 octobre 1883,

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

Distribution :

| | |
|--------------------|--------------------------------|
| Le marquis | MM. G. Le Roy. |
| Grenicheux | Constance. |
| Gaspard | Lamy. |
| Le bailli | Labranche. |
| Le tabellion | Allain. |
| Cachalot | Carelle. |
| Grippardin | Faucheux. |
| Fouinard | Hennesse. |
| Un paysan | Lescaillet. |
| Serpolette | M ^{lles} Lacourrière. |
| Germaine | Berthe Dalbret. |
| Manette | Lagarde. |
| Jeanne | Bonnaud. |
| Gertrude | Provost. |
| Suzanne | Hennesse. |
| Catherine | Faucheux. |
| Marguerite | Allain. |

Paysans, paysannes, gardes-champêtres, matelots, moutons, cochers, servantes, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Faits divers.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE.

Dans le rapport qu'il a présenté à l'Académie des sciences sur la catastrophe d'Ischia, M. Daubrée a cru devoir rattacher à la force expansive de la vapeur d'eau la commotion terrestre qui a donné lieu à ce terrible accident. D'après lui, c'est à cette cause qu'il faut attribuer, d'une façon à peu près exclusive, la plupart des tremblements de terre. Cette opinion, émise depuis nombre d'années par quelques savants, tend à rallier aujourd'hui tous les suffrages. La tension de la vapeur d'eau peut être en effet très-élevée dans les réservoirs volcaniques. La lave qui est lancée en colonne de l'Etna et qui monte parfois, comme un gigantesque panache, à une hauteur de 3,000 mètres, reçoit l'impulsion de l'expansion de la vapeur d'eau. La tension de cette vapeur peut être évaluée hardiment à un millier d'atmosphères, et la chose est facile à comprendre. Si l'eau contenue dans le sous-sol terrestre vient, à un moment donné, à entrer en communication avec le foyer incandescent, la température énorme (près de 4,000

degrés) amène la volatilisation de toute la masse liquide. Mais comme cette vapeur est obligée de se loger dans le même espace qu'occupait la masse d'eau, elle acquiert une pression énorme, comparable en tous points à celle des gaz explosibles les plus puissants. Que la croûte terrestre n'ait pas une épaisseur et une résistance suffisantes, que sur un point il existe une fissure, une roche moins compacte, et la vapeur trouvera le moyen d'exercer sa force brisante.

Dans cette hypothèse, appuyée sur des faits très-probants et confirmée par les observations de presque tous les tremblements modernes, comment se réparent les pertes produites par ces dégagements de vapeur ? Pour les régions volcaniques tout à fait voisines de la mer (et c'est le cas le plus ordinaire), l'alimentation de ces réservoirs aqueux peut se faire par de simples infiltrations de la mer. Pour les régions éloignées, elle se fait, d'après M. Daubrée, à travers les pores même de certaines roches. La simple action de la capillarité agissant concurremment avec la pesanteur, force l'eau à pénétrer malgré les contre-pressions intérieures très-fortes. L'eau s'accumule dans les interstices jusqu'au moment où, mise en contact avec les foyers incandescents, elle se vaporise et détermine les explosions. C'est le renouvellement plus ou moins rapide de ces nappes d'eau, et leur mise en communication avec les masses centrales en fusion qui règlent en quelque sorte l'apparition des tremblements à des intervalles tantôt rapprochés, tantôt éloignés de plusieurs centaines d'années.

SAMEDI 43 octobre, il a été perdu, à Saumur, un titre de rente au porteur de 48 fr., à 4/2 pour cent.

Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Il y aura récompense.

HERNIES

COMPLÈTEMENT GUÉRIES PAR LA MÉTHODE

B. GLASER

Nombreuses Récompenses, Médailles et Décorations diverses, etc.

Nos lecteurs atteints de cette triste infirmité seront heureux d'apprendre que M. B. GLASER, le célèbre curateur herniaire alsacien en France depuis l'annexion, voit chaque jour son heureuse découverte prendre une plus grande extension, l'ayant même obligé de s'agrandir à plusieurs reprises, et ne lui permettant plus de s'absenter. Néanmoins, sur de nombreuses demandes, M. B. GLASER s'est encore décidé une fois à venir parmi nous et sera visible à RENNES, hôtel de France, les 3, 4, 5 novembre inclus ; à ANGERS, hôtel d'Anjou, les 6, 7, 8 novembre inclus ; à NANTES, hôtel de Bretagne, les 9, 10, 11 et 12 novembre inclus ; à LA ROCHE-SUR-YON, hôtel de l'Europe, les 13, 14, 15 novembre inclus.

Inutile d'insister sur l'efficacité de sa méthode ; les nombreuses cures, faciles à vérifier, qu'il a opérées, sont là pour prouver ce que nous avançons.

Nous dirons simplement aux personnes atteintes de hernies de ne pas confondre un homme de science, qui a consacré sa vie entière à étudier cette spécialité, avec ces prétendus guérisseurs n'ayant jamais fait aucune étude.

L'importance et la multiplicité des demandes ne permettent plus à M. B. GLASER de voyager ; il traitera par correspondance, en s'adressant à sa propriété, « Villa de la Providence », à Villomomble, Paris. — Envoi franco, contre 1 franc, de la brochure explicative.

NOTA. Traitement des Dames, par M^{lle} MARIE GLASER, sage-femme de 1^{re} classe, lauréat de la Maternité de Paris, qui se trouvera avec son père dans les principales villes. (687)

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VENDANGES DE SURESNES

DEUXIÈME PARTIE

L'AUBERGE DU « VEAU QUI TÊTE »

(Suite et fin.)

L'apparition des deux baudets ne parut plaisante qu'à une seule des personnes renfermées dans la salle, ce fut au prisonnier. A leur aspect, le malheureux poussa un éclat de rire retentissant.

En même temps, ses regards tombèrent sur le papier déployé dans les mains du bailli.

— Ma note ! s'écria-t-il avec une ivresse folle, et c'est vous, monseigneur, qui l'avez retrouvée !

Et, s'échappant de l'étreinte des paysans, il sauta au cou du vieillard et l'embrassa comme un bienfaiteur.

Mais déjà Poisson et La Thorillière, suivis de leurs camarades, entouraient le régicide et lui témoignaient les marques de la plus vive affection.

Beaubourg, parlant au nom de tous, apprit enfin à l'honorable magistrat que le criminel d'Etat arrêté par ses ordres, était tout simplement le sieur Péchantré, l'un des plus fameux auteurs du temps, et que la phrase incriminée n'était autre chose

qu'une note de son manuscrit de *La Mort de Néron*.

Le bailli, qui se piquait de littérature, présenta toutes sortes d'excuses à Péchantré. Il remercia les paysans de leur dévouement inutile, et se retira bien penaud par la petite porte du jardin, afin d'éviter les quolibets des Parisiens rassemblés dans la rue.

La nouvelle de ce dénouement se répandit de suite au dehors, et tous les visages exprimèrent un désappointement véritable.

Chacun reprit en riant le chemin de sa maison, et, comme l'heure s'avancait, on se hâta de tout préparer pour guider les visiteurs dans les vignes.

L'auberge du « Veau qui tête » se remplit rapidement de consommateurs. Petit-Pierre s'ingénia à multiplier les tables. Il en dressa dans la cour, il en dressa dans le jardin, il en dressa dans la grange, il en dressa jusque dans le grenier, tant les Parisiens étaient avides de voir l'endroit où s'était accompli l'événement. Aussi Gros-Guillaume encaïssa-t-il pendant ces quatre semaines-là des recettes miraculeuses. Il ne lui fallait pas moins que cette diversion heureuse pour le consoler de l'humiliation d'avoir pris un si grand auteur pour un sacripant.

Les comédiens s'empressèrent de solder la note d'Gros-Guillaume, et ils gratifièrent d'un bon pourboire Jacqueline et Petit-Pierre, qui s'étaient

montrés dans tout ceci plus bêtes que méchants.

Ils ne quittèrent pas Péchantré avant d'avoir obtenu de lui la promesse formelle qu'il leur livrerait son manuscrit au plus tard à un mois de là.

De retour à Paris, ils se hâtèrent de rassurer la famille et les amis du poète sur le sort de celui qui avait cherché dans la solitude un refuge contre les fâcheux.

Le croira-t-on ? Beaubourg regretta d'avoir été privé d'une étude curieuse. Toutefois il oublia sa mésaventure en songeant que le rôle de Néron lui était réservé dans la distribution de la tragédie nouvelle.

Pour obtenir de Péchantré le pardon de sa méprise, l'excellent bailli mit à la disposition de cet auteur la plus belle chambre de sa maison, afin que celui-ci pût continuer à habiter Suresnes jusqu'au jour où il aurait achevé de noircir le cinquième fascicule de son manuscrit.

Péchantré ne se fit nullement prier et il accepta cette offre avec reconnaissance.

Il s'installa chez monseigneur, vécut à sa table, et hanta les bois voisins, jusqu'au moment où la *Mort de Néron* fut prête à être confiée aux comédiens.

Cette tragédie fut représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le mercredi 21 février 1703, et elle obtint un très-vif succès.

Justin BELLANGER.

